

Échanges et benchmark

Intervenants

Richard CAZENEUVE, président du CR2PA

Aurélie FOUQUERAY, responsable de l'Unité Documentation & Archives de Réseau Ferré de France

Christine MARTINEZ, directrice des Archives, de l'Archéologie, du Patrimoine et de la Culture du département des Yvelines

Bernard OUILLON, attaché de direction à Réseau de transport d'électricité (RTE)

Le CR2PA

Richard CAZENEUVE

En fait, ce club est dédié aux utilisateurs car le constat qu'on a pu faire, comme chefs de projet issus d'horizons techniques différents, nous laissait un peu orphelins d'appuis, puisque dans le domaine de l'archivage, on trouve essentiellement du business, des éditeurs, des consultants, mais face aux questions que pouvait se poser un chargé de projet dans une entreprise, il n'y avait pas réellement d'appui.

Notre objectif a été de fédérer les quelques directeurs de projet qui étaient en charge de ces questions au niveau de quelques grands groupes, de faire en sorte que nous partagions les bonnes pratiques à travers les benchmarks qu'on pouvait faire. Et surtout, lorsqu'on porte un projet d'archivage, on est un peu seul, orphelin dans une entreprise, car tout ce qui touche à ces problématiques est très loin des préoccupations des acteurs principaux de l'entreprise.

Information, informatique

Aurélie FOUQUERAY

Dans le cadre d'un projet d'archivage, c'est important d'avoir une relation, c'est même plutôt un partenariat, entre les professionnels de l'information d'un côté et la DSI de l'autre. Ce qu'il faut bien prendre en compte au démarrage d'un projet, c'est que l'informatique n'est pas le métier des archivistes et l'archivage n'est pas le métier de la DSI. C'est donc important de bien se former mutuellement, de bien préciser quel est notre métier pour avancer ensuite en partenariat, conjointement, et aboutir à un projet qui, du coup, fonctionne.

Le discours face aux producteurs

Christine MARTINEZ

Il y a un problème de discours à tenir. Quand on fait (j'emploie le vocabulaire courant) de la sensibilisation des services producteurs, je crois qu'on se trompe parfois sur les points d'accroche, le vocabulaire à employer, et aussi sur le rôle qu'on se donne. Il ne faut pas oublier que nous sommes des prestataires de services, avant tout. On n'est pas là pour collecter ce qui sera la mémoire historique du département. Notre premier rôle est un rôle de prestataire de services.

Donc, révision de ce vocabulaire, de ces points d'accroche. On entend parler de la gestion des risques, c'est pour moi LE point d'accroche pour travailler avec la collectivité.

Des arbitrages

Bernard OUILLON

Pour une entreprise, mettre en place un projet d'archivage ou piloter opérationnellement un système d'archivage électronique répond toujours à ce besoin d'effectuer des arbitrages entre des objectifs à réaliser, des délais à tenir, des moyens mis à disposition et des outils appropriés à utiliser.